

Washington le 13 juillet 2021

Monsieur Bassirou Samba Niasse, Directeur général des Impôts et des Domaines Dakar République du Sénégal

Via M. le Représentant Résident du FMI

Monsieur le Directeur général,

Conformément aux récentes discussions avec vos services, j'ai le plaisir de vous confirmer que nous sommes en mesure d'organiser des missions d'expert au profit de la Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) du Sénégal du 16 au 27 août 2021. Ces missions seront réalisées à distance par MM. Abdoul Aziz Diaw, Amaye Sy et Leo Czajka pour tenir compte des impératifs liés à la pandémie en cours.

Comme entendu avec vos collaborateurs, cette mission a pour objectif d'aider à l'élaboration et la mise en œuvre d'un protocole automatisé de collecte, de traitement et d'utilisation des informations fiscales internes et externes, de manière à renforcer durablement le rendement de tous les grands impôts y compris l'impôt foncier.

Cette activité, financée par le RMTF (Revenue Mobilization Trust Fund), rentre dans le cadre du programme d'appui du département des finances publiques (FAD) à la SRMT (Stratégie de mobilisation des Recettes à Moyen-Terme) dont s'est doté le Sénégal en Juin 2020 et qui vise une amélioration du taux de pression fiscale de 15 à 20 pour cent du PIB de 2018 à 2023, grâce à une augmentation substantielle du nombre de contribuables « utiles » et une amélioration conséquente du niveau de sincérité des déclarations fiscales.

En espérant que ces missions répondront à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération.

René Ossa

Économiste Principal

Division de l'Administration des Recettes II

Département des finances publiques